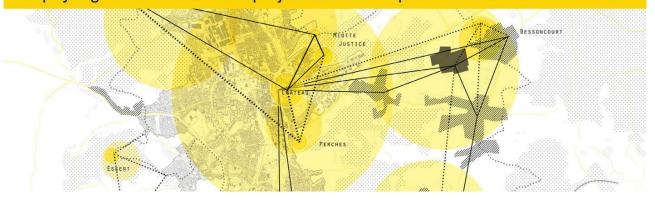
Séré de Rivières aujourd'hui

Le paysage des forts comme projet de territoire pour le Nord Franche-Comté



Compte-rendu de la Rencontre du 27 mars 2017 à l'Agence d'urbanisme du Territoire de Belfort

Bruno Vidalie, directeur de l'AUTB, accueille les participants en expliquant que la formule des 'ateliersdébats' organisés par l'AUTB permet d'échanger sur diverses thématiques, avec un temps de présentations croisées suivi d'un temps de discussion.

Robin Serrecourt, chargé d'études 'Projet urbain & paysage' à l'AUTB, présente la thématique de la rencontre, avant d'indiquer le déroulé des présentations.

Au-delà de sa nécessaire préservation, comment tirer pleinement profit du patrimoine légué par l'histoire militaire du Territoire de Belfort ?

Conscients de la nécessité d'un projet d'ensemble pour la valorisation de l'ensemble de la ceinture fortifiée de Belfort, les acteurs locaux s'organisent : la coordination des associations au sein de la fédération La Caponnière, ainsi que la randonnée des forts comme support du développement touristique, constituent des éléments de réponse en ce sens.

Les pistes explorées par Sophie Ruyer, dans le cadre de son projet de fin d'études à l'École Nationale Supérieure de Paysage, sont également à même de raviver l'intérêt pour les forts Séré de Rivières, via un travail fin sur les liens entre les ouvrages et leur territoire.

L'urbanisme militaire de Séré de Rivières

Jean Rosselot - Maire de Bermont, Vice-Président du Grand Belfort, Président de La Caponnière

Qui est Séré de Rivières ?

Le général Séré de Rivières (1815-1895), officier du génie, a mis en œuvre un système de fortifications bâti à partir de 1874, soit plus de 600 ouvrages en moins de 10 ans (davantage que Vauban en 30 ans). Hommage du général De Gaulle qui a écrit : « Les Français doivent reconnaître la simple et pratique grandeur de la conception du général Séré de Rivières » (référence : Henri Ortholan, Le général Séré de Rivières, le Vauban de la Revanche).

Quelle est sa vision?

Il joue un rôle déterminant notamment dans la reconstruction de la frontière de l'Est en substituant au concept traditionnel des fortifications bastionnées le principe du camp retranché.

Qu'est qu'un fort Séré de Rivières ?

Le système Séré de Rivières est un ensemble de constructions de plusieurs forts polygonaux enterrés, formant une ceinture fortifiée, permettant de protéger une ville à distance et de se défendre mutuellement. La ceinture fortifiée de Belfort est principalement composée des ouvrages de Giromagny, Roppe, Bessoncourt, Vézelois, Danjoutin, Bermont, Grand Charmont, Bavans, Héricourt, Essert et Salbert.

M. Rosselot conclue sur la nécessité de créer des synergies pour populariser la cause des forts, et observe que le futur pôle métropolitain a la même assise territoriale que la ceinture fortifiée. Il indique, par ailleurs, que Mme Marie-Guite Dufay, venue visiter récemment ces ouvrages, a été particulièrement intéressée et qu'un dossier de demande de subvention pour la revalorisation des forts est en cours.

Ancrer un héritage dans le paysage d'aujourd'hui

Sophie Ruyer – Paysagiste CESP, architecte DE

NB : ce projet d'étudiante est une démarche personnelle et non la réponse à une commande, ce qui a permis d'avoir un grand degré de liberté pour faire des propositions audacieuses.

Dans un premier temps, la plupart des forts composants la ceinture de Belfort ont été visités et analysés. Puis le projet de fin d'études a consisté à proposer :

- d'une part une valorisation paysagère pour l'ensemble de la ceinture fortifiée ;
- d'autre part des stratégies d'aménagement pour trois forts (Bessoncourt, Vézelois, Bermont) en fonction de leur écosystème rural et urbain.

Il s'agissait de montrer comment ces ouvrages peuvent entrer en dialogue avec leur environnement et refaire sens dans le paysage, sans passer au préalable par une restauration architecturale onéreuse. Différents scénarios ont ainsi été envisagés, selon les caractéristiques propres à chaque situation.

Pour le fort de Bessoncourt (le 'fort du village'), où l'enjeu principal est la maîtrise de la dynamique de périurbanisation et de l'urbanisme commercial, il est prévu :

- de préserver autour du fort des espaces ouverts libres de constructions ;
- de marquer l'entrée ouest, transition entre la zone commerciale et le bourg ;
- de créer des voiries légères pour relier le fort au village ;
- d'étoffer les vergers afin de structurer et d'encadrer l'urbanisation future ;
- de déboiser partiellement la couronne du fort pour mettre en valeur des vues, et d'utiliser le bois disponible sur place pour réaliser des clôtures ou du petit mobilier ...

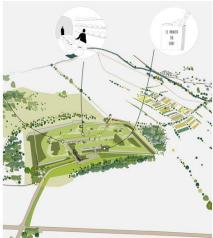
Pour le fort de Vézelois, (le 'fort des champs'), dans une volonté de développement de l'agriculture périurbaine et de protection de l'environnement, la stratégie consiste à :

- pérenniser les poches agricoles autour du fort et développer des activités maraîchères ;
- étendre la protection écologique (ZNIEFF) aux talus du fort ;
- travailler les accès et la signalétique ;
- proposer un petit bâtiment d'expression contemporaine, pour l'accueil et les services ;
- permettre la cohabitation des activités agricoles, associatives, festives, etc.

Pour le fort de Bermont (le 'fort de la forêt'), l'accent est mis sur la mise en scène de la disparition progressive de l'ouvrage, et sur la lecture des nouvelles infrastructures métropolitaines, en aménageant :

- un cheminement perpendiculaire à la vallée, du sommet de la butte du village au viaduc de la LGV;
- des passerelles au-dessus du fort, au niveau de la cime des arbres ;
- des belvédères sur les paysages diversifiés du site : espaces ouverts et lisières forestières à l'ouest de la commune, espaces inaccessibles du fort en ruine, vallée de la Savoureuse et coteau Est où s'écrit la suite de l'histoire de l'aire urbaine.







La randonnée des forts, GR de Pays

Laurent Sarazin - Chargé d'opérations au Département du Territoire de Belfort

Le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée a pour objectif de faciliter la pratique de la randonnée et de favoriser la découverte des sites naturels et des paysages ruraux, en garantissant la continuité des itinéraires.

Le Département travaille en étroite collaboration avec les différentes fédérations qui forment l'association Balisage 90, et dispose d'une offre de randonnée de plus de 1 000 km de sentiers balisés.

La randonnée des forts a été créée et balisée en 1986 par Marcel Lallemand, président du Comité départemental de la randonnée. Par rapport à l'origine, le tracé a été modifié par endroits pour passer au plus près du plus grand nombre d'ouvrages.

Cet itinéraire correspondait parfaitement aux exigences de la labellisation en offrant des possibilités de découverte du patrimoine très riche, militaire bien sûr mais aussi une grande diversité de paysages, de panoramas, de sites naturels.

Il est à noter qu'entre les forts, les abris, les magasins, les batteries, les parapets d'infanterie, ce sont plus de 170 ouvrages qui sont recensés sur le département.

Le GR de Pays de la Randonnées des Forts a été homologué par la FFRP le 5 novembre 2016 et inauguré le vendredi 24 mars dernier à l'occasion du congrès national de la FFRP à Belfort.



CONCLUSION

Ces exposés ont donné lieu à plusieurs pistes de réflexion qui devront être approfondies :

- lier les itinéraires au-delà des frontières administratives ;
- affirmer une nouvelle dimension dans l'aménagement du territoire pour avoir un véritable produit d'appel à l'échelle du pôle métropolitain ;
- trouver des axes de dynamisation à l'exemple de la fête du pain au fort du Mont Vaudois ou du projet de ferme pédagogique engagé sur le fort Lachaux (la saline royale d'Arc-et-Senans est par ailleurs citée comme exemple de programmation culturelle dans un lieu de patrimoine) ;
- prospecter de nouvelles activités adaptées aux caractéristiques des ouvrages (par exemple culture de champignons dans des pièces souterraines...);
- mobiliser et pérenniser des moyens financiers permettant d'aller au-delà de la seule sauvegarde ;
- faire appel aux associations d'insertion qui possèdent un vrai savoir-faire dans les métiers de réhabilitation :
- organiser une journée commune pour l'ensemble des forts avec un fil conducteur 'nature et culture'...

Le projet de Sophie Ruyer a été particulièrement apprécié pour sa capacité à révéler les qualités d'un bien commun inscrit dans le territoire, repenser le rôle et l'utilité d'ouvrages en déshérence, et donner du sens aux situations locales diversifiées.

Représentants des forts

La Caponnière
Jean ROSSELOT
François VILLARS
Jean-Claude GIROUD
Jean MECHET
Raphaële KOELL

Fort Dorsner Lucile GRILLON Jérôme ROFFI

Nathalie DUFOUR

Fort d'Essert Pierre MONNIER Joël BEGNIER

Rafika ADDALA

Fort des Basses Perches

Marcel LEPRON Fréderik ALBERDA

Fort du Mont Vaudois Gérard BLANCHENOIX Myriam MICHEL

Fort de Vézelois Christian VINEZ

Fort Lachaux Roger CHOPARD

Fort du Salbert Hubert SCHMALTZ Franck CARRERE

Représentants des organismes d'insertion

ERIGE Mission locale EJ Belfort
Gérard COULON Marina SCHMITT

Représentants des associations de défense de l'environnement

France Nature Environnement ABPN

Gérard GROUBATCH Agnès GRESET

Représentants régionaux

Région Bourgogne Franche-Comté DREAL BFC - Pôle « sites & paysages »

Florence MILLE Philippe BREUILLY

Paysagistes

Yves GAUME

Sophie RUYER Joël ROUX

Représentants du Pays de Montbéliard

Pays de Montbéliard Agglomération ADU PM

Élodie POLETTO Samuel WIDMER

Représentants du Territoire de Belfort

DDT 90 ONF

Architecte et paysagiste conseils de l'État François ROLLIN Jean-Marc CHANCEL Patrice MAUREL Vincent MAYOT

Chambre de Métiers et de l'Artisanat 90 Belfort tourisme

Christian ORLANDI Carole MILLOT

Département 90Grand Belfort - Ville de BelfortMuriel ROGETYves VOLA

Laurent SARAZIN
Vincent ZABÉ
Noémie METZINGER
Commune de Danjoutin
Alain HUSINGER
Daniel FEURTEY
Sophie VOURRON
Pascal LEMARIE
Eve HUBNER

J.-Guillaume MAURICE

Commune de Lachapelle-sous-Chaux Bruno VIDALIE
Dominique BRIGAND

AUTB

Jean-Claude HUNOLD Béatrice BROSLAWSKI
Julien JOURNEAULT
Robin SERRECOURT